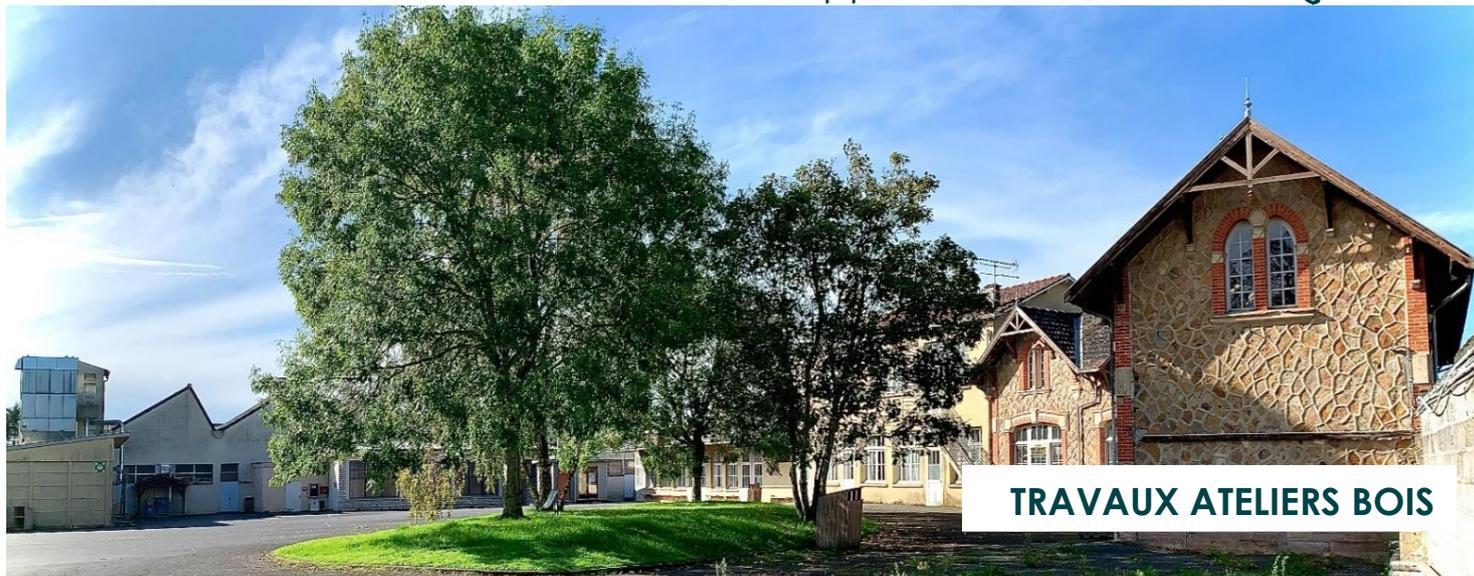


## Pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos jeunes



TRAVAUX ATELIERS BOIS

La tranche 1 est terminée (**zone rose**). Les équipes peuvent désormais entreposer leurs travaux de construction bois dans ce nouvel espace ouvert, qui relie les ateliers à la zone d'entreposage des stocks de bois. La formation pour l'habilitation au travail en hauteur pourra aussi être réalisée au sein de cette nouvelle zone qui permet de monter un échafaudage plus conséquent, et à l'abri.

**Si vous avez des salariés à former au travail en hauteur, n'hésitez pas à nous contacter ! Notre Centre de formation est certifié Qualiopi.**



La tranche 2 a débuté (**zone bleue**)

Il s'agit des espaces qui « entourent » les ateliers bois proprement dits.

Les aménagements prévus sont des zones de stockage pour chaque formation, des salles de lancement, des vestiaires et surtout des sanitaires qui n'existaient pas dans ce bâtiment. La mise aux normes est aussi au programme pour garantir de meilleures conditions de travail.

Un désamiantage (1) a été opéré sur certaines zones avant celui de la toiture qui est prévu cet été.

Les nouveaux espaces sont préparés (2/3) et avec eux son lot de surprises :

- Une charpente plus abimée que prévue (4)
- L'absence de dalle béton sous les anciennes classes (2/3)
- La découverte d'une ancienne cuve à fioul (5x2 m), non dépolluée (5)



Soutenez notre projet !

Ci-après le lien pour connaître les modalités d'un mécénat :

[CLIQUEZ ICI](#) ou via ce QR code :

